



Les grands titres:

- Yémen : le chef de l'ONU alarmé par l'escalade des combats
- Soudan du Sud : Ban Ki-moon ordonne une enquête indépendante sur l'attaque contre l'Hôtel Terrain à Juba
- RDC : le Conseil de sécurité de l'ONU condamne le massacre de Beni
- Angola et RDC : l'OMS lance une vaste campagne de vaccination contre la fièvre jaune
- La FAO s'inquiète du rôle du commerce maritime dans la propagation des organismes nuisibles et des maladies
- L'ONU réclame au Pakistan et à l'Inde un accès au Cachemire pour vérifier des violations présumées des droits humains
- Côte d'Ivoire : des experts de l'ONU appellent à faire face aux conséquences de l'affaire du Probo Koala dix ans après
- L'ONU appelle à accélérer les contributions pour l'aide destinée aux réfugiés en Ouganda
- ENTRETIEN : « Le changement climatique concerne vraiment le bien-être des gens »

Yémen : le chef de l'ONU alarmé par l'escalade des combats



Des maisons détruites par des frappes aériennes dans la capitale Sana'a, au Yémen, en juillet 2015. Photo OCHA/Charlotte Cans

17 août - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit mercredi alarmé par l'escalade des frappes aériennes et des combats au sol au Yémen et le long de la frontière avec l'Arabie Saoudite depuis la fin des pourparlers de paix au Koweït le 6 août.

« Les civils, notamment les enfants, paient le prix le plus lourd dans le conflit en cours, alors que les infrastructures civiles, telles que les écoles et les hôpitaux, continuent d'être frappés. A cet égard, le Secrétaire général condamne l'attaque en provenance du Yémen qui aurait frappé un atelier, tuant au moins sept civils à Najran, en Arabie Saoudite hier, ainsi que le raid aérien qui aurait frappé une maison à Nehm, à l'est de Sana'a, au Yémen, tuant au moins neuf civils », a dit son porte-parole dans une déclaration à la

presse.

« Le Secrétaire général rappelle à toutes les parties la nécessité absolue de protéger les civils et de respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU a une nouvelle fois demandé à toutes les parties au conflit de « cesser immédiatement toutes les hostilités » et aux parties yéménites de revenir à des négociations directes facilitées par son Envoyé spécial pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed.

Soudan du Sud : Ban Ki-moon ordonne une enquête indépendante sur l'attaque contre l'Hôtel Terrain à Juba



Des déplacés internes du site de protection des civils à Juba, Soudan du Sud, se protègent et cherchent refuge devant les combats intenses entre l'APLS et l'APLS/EO. Photo ONU/Eric Kanalstein

17 août - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a décidé de lancer une enquête spéciale indépendante pour déterminer les circonstances entourant l'attaque contre l'Hôtel Terrain, à Juba, au Soudan du Sud, au cours de laquelle une personne a été tuée et plusieurs civils violés et sauvagement battus par des hommes en uniforme le 11 juillet.

« Le Secrétaire général est alarmé par les résultats préliminaires d'une enquête d'établissement des faits menée par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur cette attaque contre l'Hôtel Terrain », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée mardi soir.

« Le Secrétaire général est également préoccupé par les allégations selon lesquelles la MINUSS n'a pas répondu de manière appropriée pour éviter cela et d'autres cas graves de violence sexuelle commis à Juba », a-t-il ajouté.

« En raison de la gravité de ces incidents, des allégations qui y sont associées et des résultats préliminaires de la MINUSS, le Secrétaire général a décidé de lancer une enquête spéciale indépendante pour déterminer les circonstances entourant ces incidents et évaluer la réponse globale de la mission », a encore dit le porte-parole.

Ban Ki-moon a réitéré son « indignation » devant les actes de violence commis par les forces de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et de l'opposition à Juba du 8 au 11 juillet, au cours de laquelle de nombreux civils sud-soudanais et deux soldats de l'ONU ont été tués.

Le chef de l'ONU a une nouvelle fois demandé au gouvernement du Soudan du Sud d'enquêter sur ces violations des droits humains et de poursuivre ceux qui sont impliqués dans ces actes de violence.

RDC : le Conseil de sécurité de l'ONU condamne le massacre de Beni



Personnes déplacées par la violence dans la région de Beni en 2014. ARCHIVES. Photo: HCR/B. Sokol

17 août - Les membres du Conseil de sécurité ont condamné dans les termes les plus forts le meurtre d'au moins 50 civils le 13 août dans la région du village de Rwangoma, sur le territoire de Beni en République démocratique du Congo (RDC), par des membres présumés des Forces démocratiques alliées (ADF).

Dans une déclaration à la presse publiée mardi soir, les membres du Conseil ont exprimé leur profonde préoccupation quant à la persistance de la violence dans cette région, où plus de 700 civils ont été tués depuis octobre 2014.

Faisant écho aux appels du Secrétaire général de l'ONU et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), ils ont souligné la nécessité pour le gouvernement de la RDC de mener une enquête approfondie et rapide sur ces attaques afin de veiller à ce que les responsables rendent des comptes.

Les membres du Conseil ont également demandé au gouvernement de la RDC de prendre de nouvelles mesures militaires pour mettre fin à la menace posée par les ADF et tous les autres groupes armés opérant dans la région avec le soutien de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) conformément à son mandat.

Ils ont précisé que ces nouvelles mesures devront être conformes au droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme rappelant qu'il n'y a pas de solution purement militaire au problème des groupes armés.

Réitérant leur soutien à la MONUSCO, les membres du Conseil de sécurité ont appelé toutes les parties à coopérer pleinement avec la Mission et à rester attaché à la mise en œuvre complète et objective du mandat de la Mission.

Angola et RDC : l'OMS lance une vaste campagne de vaccination contre la fièvre jaune



Une infirmière à l'hôpital de Kahemba, en RDC, s'occupe d'un enfant dont la mère, atteinte sans doute de la fièvre jaune, est décédée après être arrivée à l'hôpital. Photo OMS/A. Clements-Hunt

17 août - En coopération avec les ministères de la santé de l'Angola et de la République démocratique du Congo (RDC) et 56 partenaires mondiaux, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) coordonne actuellement l'une des plus grandes campagnes de vaccination d'urgence jamais entreprise en Afrique contre la fièvre jaune.

Dans un communiqué publié cette semaine, l'OMS déclare espérer protéger plus de 14 millions de personnes d'une épidémie déjà responsable de 400 décès et de milliers de personnes malades.

Alors que les campagnes de vaccination d'urgence contre la fièvre jaune ont été cruciales pour endiguer l'épidémie - atteignant déjà plus de 13 millions de personnes en Angola et trois millions de personnes en RDC – des campagnes de vaccination préventives sont prévues pour les zones à haut risque. Ces zones incluent Kinshasa, la capitale de la RDC, où deux millions de personnes sur 10 millions ont déjà été vaccinées, et tout le long de la frontière de 2.646 km qui sépare le pays de l'Angola.

L'épidémie de fièvre jaune a trouvé son chemin vers les zones urbaines denses, et dans les régions frontalières difficiles à atteindre, ce qui rend la planification de la campagne de vaccination particulièrement complexe pour l'OMS qui coordonne son opération dans plus de 8.000 emplacements.

Dans le cadre de cette campagne, l'OMS a choisi de distribuer des doses réduites du vaccin. Cette stratégie a été recommandée par le groupe consultatif stratégique d'experts sur la vaccination de l'OMS qui, après avoir examiné les données existantes, a démontré que des doses inférieures permet de protéger les personnes en toute sécurité et efficacement contre la maladie pendant au moins 12 mois et empêche la maladie de se propager davantage.

« Protéger le plus de personnes possibles est au cœur de cette stratégie », explique le Coordinateur de l'unité de lutte contre les maladies épidémiques à l'OMS, William Perea. « Avec un approvisionnement limité, nous devons utiliser ces vaccins très minutieusement ».

Depuis janvier, l'Alliance mondiale pour les vaccins (GAVI) a déjà permis à l'Angola et à la RDC d'accéder à près de 19 millions de doses du vaccin et continue de fournir un appui solide aux campagnes à venir.

Alors qu'il faut habituellement de trois à six mois pour planifier une campagne de vaccination massive, cette opération d'urgence doit se produire rapidement pour mettre fin à la transmission de la maladie avant la saison des pluies qui commence en septembre.

« Afin de vacciner environ huit millions de personnes à Kinshasa dans une courte période, chaque équipe aura besoin de vacciner des centaines de personnes par jour », a déclaré M. Perea.

L'OMS a souligné que près de 17,3 millions de seringues et 41.000 travailleurs de la santé et bénévoles sont nécessaires pour la campagne.

La FAO s'inquiète du rôle du commerce maritime dans la propagation des organismes nuisibles et des maladies



bateau de transport chargé de conteneurs maritimes. Photo: Banque mondiale/Dana Smillie

17 août - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se dit inquiète de la menace que représentent les « déversements biologiques », c'est-à-dire les organismes nuisibles et les maladies qui se propagent à travers le monde, grâce notamment au commerce maritime.

Un champignon exotique est ainsi responsable de l'extermination de milliards de châtaigniers américains au début du 20ème siècle. Aujourd'hui, l'agrile du frêne menace de faire la même chose avec un arbre utilisé depuis longtemps par les hommes pour fabriquer des manches d'outils, des guitares et du mobilier de bureau, note la FAO dans un communiqué publié mercredi.

L'agence onusienne prend aussi l'exemple d'une espèce proche du crapaud géant très répandue en Australie, qui s'est récemment enfuie d'un conteneur transportant des marchandises vers Madagascar (haut-lieu de la biodiversité). « La capacité des femelles à pondre 40.000 œufs chaque année représente non seulement une menace pour les oiseaux et lémurins locaux mais aussi pour l'habitat de nombreux animaux et végétaux », souligne-t-elle.

Les pays du monde entier se sont réunis il y a six ans pour établir la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) afin d'empêcher le commerce international de contribuer à la propagation de ravageurs et maladies des plantes et afin de protéger les agriculteurs, les exploitants forestiers, la biodiversité, l'environnement et les consommateurs.

« Les pertes de récolte et les frais de contrôle engendrés par les maladies exotiques pèsent énormément sur la production alimentaire, la production de fibre et la production fourragère, » indique Craig Fedchock, coordonnateur du secrétariat de la CIPV au sein de la FAO.

Les espèces envahissantes arrivent dans de nouveaux habitats par divers moyens mais le transport maritime est le principal d'entre eux.

Aujourd'hui, le transport maritime est synonyme de conteneurs maritimes : chaque année près de 527 millions de voyages sont réalisés à l'aide de conteneurs maritimes.

« Les rapports d'inspection en provenance des Etats-Unis, d'Australie, de Chine et de Nouvelle Zélande indiquent que des milliers d'organismes de grande diversité se déplacent sans le vouloir avec les conteneurs maritimes », souligne Eckehard Brockerhoff de l'Institut de recherche forestière de Nouvelle Zélande, qui s'exprimait lors d'une réunion de la Commission des mesures phytosanitaires (CPM) à la FAO, l'organe directeur de la CIPV.

Selon une étude, les invasions biologiques entraînent des dégâts estimés à près de 5% de l'activité économique mondiale annuelle.

Aujourd'hui, près de 90% du commerce mondial se fait par voie maritime, avec une large panoplie de différentes logistiques, et en se basant sur une méthode d'inspection plutôt vague.

La Nouvelle Zélande, qui dépend beaucoup des exportations agricoles, a appliqué un système associant des techniques de biosécurité de dernier cri à des mesures portant sur la propreté des conteneurs dans le but de repousser les espèces envahissantes. Le système dépend de la collaboration de l'industrie du transport maritime et des inspections réalisées dans plusieurs ports du Pacifique.

L'année dernière, la Commission des mesures phytosanitaires a adopté une recommandation encourageant les organisations nationales pour la protection des végétaux à reconnaître et à faire connaître les risques posés par les conteneurs maritimes mais aussi à soutenir la mise en place de certains points du Code des bonnes pratiques pour le chargement des cargaisons

dans un conteneur maritime (CTU), un guide non réglementaire sur l'industrie.

Pour le moment, les principaux acteurs du secteur disposent d'un peu de temps pour mettre en place ces mesures non contraignantes et volontaires. En fonction du succès de ces efforts, la Commission examinera l'éventuel développement d'une norme internationale à l'avenir.

L'ONU réclame au Pakistan et à l'Inde un accès au Cachemire pour vérifier des violations présumées des droits humains



Des enfants à l'école, dans le district de Karian, Jammu et Cachemire, en Inde. Photo UNICEF/Syed Altaf Ahmad

17 août - Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exprimé mercredi son profond regret face au refus des autorités indiennes et pakistanaises d'autoriser l'accès du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) aux régions du Cachemire que les deux pays administrent respectivement, après des récentes allégations de violations graves des droits de l'homme.

Dans un communiqué de presse, M. Zeid a déclaré que depuis la dernière flambée de violence début de juillet, il a contacté les autorités indiennes et pakistanaises et a demandé l'autorisation pour qu'une équipe puisse aller au Jammu-et-Cachemire administré par l'Inde et au Cachemire administré par le Pakistan pour examiner et vérifier de manière indépendante et complète les allégations de violations du droit international afin d'être en mesure d'établir avec précision les faits, en particulier les déclarations contradictoires et concurrentes des deux côtés.

« Je regrette profondément que nos demandes d'accès n'aient pas été autorisées », a déclaré le Haut-Commissaire. « Vu la gravité des allégations concernant l'utilisation d'une force excessive, les allégations d'un soutien étatique à la violence, ainsi que le nombre de personnes tuées et le très grand nombre de personnes blessées, la poursuite des troubles et les informations faisant état de violences quotidiennes dans la région, il est regrettable que nos efforts sincères pour évaluer indépendamment les faits en ce qui concerne les informations faisant état de violations des droits humains aient échoué ».

« Nous avons demandé un accès complet et sans entrave à la population touchée, pour interroger divers individus sur le terrain, y compris des victimes, des témoins, des membres des forces de sécurité, et avec un accès à la documentation pertinente », a précisé M. Zeid. « Cet accès nous permettrait de fournir une analyse indépendante et fondée sur les faits de la situation, ce qui est essentiel dans des situations volatiles et sensibles politiquement ».

« Sans accès, nous ne pouvons que craindre le pire », a ajouté le Haut-Commissaire, qui a une nouvelle fois demandé un accès.

Côte d'Ivoire : des experts de l'ONU appellent à faire face aux conséquences de l'affaire du Probo Koala dix ans après



Des déchets toxiques. ARCHIVES. Photo OCHA/Gemma Cortes

17 août - Dix ans après le déversement illégal de déchets toxiques à Abidjan, en Côte d'Ivoire, un groupe d'experts de l'ONU a appelé mercredi le gouvernement ivoirien, l'ensemble des Etats responsables et la communauté internationale à aborder les conséquences que cet incident continue d'avoir sur les droits de l'homme.

Le groupe appelle également la société responsable à divulguer le contenu et la nature des déchets déversés et les conséquences probables qu'ils continuent d'avoir sur la santé et l'environnement.

Le 19 août 2006, le cargo Probo Koala avait déchargé 500 tonnes de déchets toxiques à Abidjan. Les substances dangereuses, qui appartenaient à la société anglo-néerlandaise Trafigura, ont ensuite été abandonnées dans 18 sites autour de la ville tandis que de nombreux autres endroits où les déchets ont été potentiellement déversés demeurent inconnus à ce jour. Selon les estimations officielles, 15 personnes sont mortes, 69 personnes ont été hospitalisées et plus de 108.000 personnes ont demandé un traitement médical à la suite de ce qui a été appelé « l'affaire du Probo Koala ».

« Dix ans après, les victimes de ce déversement et d'autres résidents à Abidjan restent dans l'ignorance des dangers actuels pour leur santé », indique le groupe d'experts.

« Les résidents se plaignent encore de l'odeur de déchets lors des fortes pluies, ainsi que des maux de tête, des problèmes de peau et de troubles respiratoires dont ils pensent qu'ils sont liés à cette affaire. Ils ignorent toujours le contenu exact des déchets toxiques; si les décharges ont été adéquatement éliminées, et si les déchets ont pénétré le système d'approvisionnement en eau ou la chaîne alimentaire », a précisé le groupe d'experts qui indique qu'il y a lieu de craindre pour la sécurité alimentaire et la santé des générations futures.

Les experts estiment que le gouvernement de la Côte d'Ivoire doit saisir l'occasion de ce 10e anniversaire pour aborder les conséquences à long terme de cette affaire sur la santé et sur l'environnement et demander une assistance financière et technique supplémentaire à des experts en santé publique et à l'ensemble de la communauté internationale.

« Dans un pays sortant d'un conflit tel que la Côte d'Ivoire, il est encore plus vital pour la communauté internationale de fournir un soutien à ce travail. Compte tenu de leur rôle dans ces événements, les gouvernements des Pays-Bas et du Royaume-Uni où Trafigura est enregistrée, ont une responsabilité particulière pour le faire », ont précisé les experts qui rappellent qu'en mars 2015, le Royaume-Uni a refusé de lancer une enquête criminelle sur la question de savoir si la filiale de Trafigura basée à Londres avait conspiré sur le territoire britannique afin de déverser les déchets à Abidjan.

Ils indiquent également que de nombreuses victimes ont signalé qu'elles n'ont toujours pas été indemnisées et que des fonds destinés à 6.000 d'entre elles, suite au règlement d'une procédure civile avec Trafigura au Royaume-Uni, ont été détournés par un groupe frauduleux qui prétendait les représenter.

« Nous sommes préoccupés par le fait que certaines associations de victimes auraient profité de cette situation en faisant des promesses douteuses de compensation en contrepartie des frais initiaux payées par des victimes et d'une contrepartie des dommages et intérêts qui leurs seront octroyées », a dit le groupe d'experts. « Le gouvernement doit prendre des mesures afin de réglementer ces associations et de s'assurer que les gens ne deviennent pas victimes une deuxième fois aussi bien du déversement des déchets toxiques que d'acteurs peu scrupuleux »

En novembre 2015, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a annoncé qu'il avait terminé la décontamination de tous les dépotoirs. A la demande du gouvernement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a effectué un audit environnemental des sites des déchets en juillet 2016 pour vérifier leur décontamination. Le PNUE doit publier ses résultats et recommandations à la fin de l'année. En outre, le gouvernement a récemment lancé un processus visant à contrôler la santé des victimes dans l'un des villages les plus touchés par le déversement des déchets.

« Nous saluons ces mesures et demandons urgemment à la Côte d'Ivoire de communiquer largement les résultats des conclusions du PNUE, en particulier auprès des collectivités touchées », a déclaré le groupe d'experts. « Nous exhortons également les autorités ivoiriennes et la communauté internationale à prendre des mesures efficaces pour protéger le droit à la santé et à un environnement sain pour toutes les victimes et leurs familles, cela incluant un traitement médical gratuit pour les conséquences subies à long terme sur la santé et des mesures préventives de menaces environnementales ».

Le groupe d'experts comprend Mohammed Ayat, Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme ; Baskut Tuncak, Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux ; Hilal Elver, Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation ; Dainius Pūras, Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale ; Pavel Sulyandziga, Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises.

L'ONU appelle à accélérer les contributions pour l'aide destinée aux réfugiés en Ouganda



Une jeune Sud-soudanaise cuisine un repas dans un camp dans le nord de l'Ouganda. Photo HCR/Will Swanson

17 août - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le gouvernement de l'Ouganda ont demandé aux bailleurs de fonds d'accélérer leurs contributions à l'aide humanitaire destinée aux réfugiés en Ouganda pour mettre fin à une pénurie de financement qui va conduire à une réduction des rations.

« Environ 200.000 réfugiés arrivés en Ouganda avant juillet 2015 auront leurs rations alimentaires ou leur assistance en espèces réduites de 50% cette semaine », ont déclaré le HCR, le PAM et le gouvernement dans un communiqué de presse conjoint.

« Les faibles niveaux de financement, ainsi qu'un grand nombre de nouveaux arrivants fuyant le Soudan du Sud vers l'Ouganda depuis le 7 juillet, ont obligé à redéfinir les priorités concernant les ressources pour les réfugiés dans le besoin », ont-ils ajouté.

Selon eux, les réfugiés qui sont arrivés en Ouganda après juillet 2015, ainsi que ceux qui ont été identifiés comme particulièrement vulnérables (personnes âgées, orphelins, malades chroniques et personnes ayant besoin d'un traitement contre la malnutrition), continueront à recevoir une ration complète.

Le PAM a besoin d'environ 7 millions de dollars par mois pour fournir une aide alimentaire aux réfugiés en Ouganda. Malgré le soutien généreux des bailleurs de fonds, la réponse humanitaire exige une somme supplémentaire de 20 millions de dollars pour rétablir des rations alimentaires complètes pour le reste de l'année.

« Nous avons tout fait pour éviter cela, mais nous n'avons pas eu d'autre choix que de réduire l'aide alimentaire pour la plupart des réfugiés en Ouganda, afin de prolonger les ressources disponibles et faire des nouveaux arrivants les plus vulnérables la priorité », a déclaré le Directeur du PAM par intérim en Ouganda, Mike Sackett. « Nous espérons que cela sera temporaire ».

L'assistance humanitaire aux réfugiés sud-soudanais en Ouganda était déjà gravement sous-financée avant l'éruption de violence à Juba, le 8 juillet.

Fin 2015, l'Ouganda était le troisième pays d'Afrique à accueillir le plus de réfugiés et le huitième dans le monde.

ENTRETIEN : « Le changement climatique concerne vraiment le bien-être des gens »



Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC) lors d'un entretien avec le Centre d'actualités de l'ONU à New York. Source : capture vidéo

17 août - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé Patricia Espinosa au poste de Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en mai de cette année.

Cette ressortissante mexicaine apporte plus de 30 ans d'expérience dans les relations internationales. Elle a été Ministre des affaires étrangères du Mexique entre 2006 et 2012 avant de représenter son pays auprès de l'Autriche, de la Slovaquie, de la Slovénie et de l'Allemagne, ainsi qu'auprès d'organismes multilatéraux et d'organisations internationales à Vienne, Genève et New York.

Ses domaines de spécialité comprennent la gouvernance mondiale, le développement durable, l'égalité des sexes, la protection des droits de l'homme et le changement climatique. Mme Espinosa a été la présidente de la 16e Conférence des Parties à la CCNUCC conduisant à l'adoption en 2010 des Accords de Cancun. Elle se trouvait également à Paris l'an dernier, au cours de laquelle l'Accord historique sur le changement climatique a été adopté. L'objectif central de l'accord est de renforcer la riposte mondiale à la menace que pose le changement climatique en

maintenant la hausse de la température mondiale bien en-dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant les efforts pour limiter cette augmentation de température à 1,5 degré Celsius.

Au 3 août 2016, l'Accord de Paris comptait 180 signataires. Sur ces 180 signataires, 22 ont déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation. L'accord entrera en vigueur 30 jours après qu'au moins 55 pays, représentant 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre auront déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation auprès du Secrétaire général.

Mme Espinosa a récemment rencontré le *Centre d'actualités de l'ONU* au sujet de son travail et des défis à venir.

Centre d'actualités de l'ONU : Qu'espérez-vous accomplir au poste de Secrétaire exécutif de la CCNUCC?

Patricia Espinosa : Je prends la tête de la CCNUCC à un moment très excitant. L'Accord de Paris a été approuvé, il s'agit d'un accord historique, après de nombreuses années de négociations. Maintenant, nous avons une quantité énorme de volonté politique de la part des gouvernements, mais aussi la volonté du secteur privé, de la société civile, des individus partout dans le monde de travailler pour arriver à une économie faible en carbone, une société mondiale faible en carbone. Je tiens à apporter une contribution à cet égard. Je souhaite soutenir tous les acteurs, gouvernements, secteurs privés et la société civile, tous ceux qui sont prêts à participer à ce grand défi en lien avec l'avenir de notre planète.

Centre d'actualités de l'ONU : Pensez-vous que l'Accord de Paris est assez ferme pour obtenir que la hausse de la température mondiale soit inférieure à 2 degrés Celsius, voire 1,5 degré?

Patricia Espinosa : L'Accord de Paris fournit un cadre très complet pour agir. Il fournit un cadre global pour tous les acteurs que j'ai mentionnés plus tôt. Bien sûr, les gouvernements sont au centre de ce programme, mais il ne s'agit pas seulement des gouvernements. En fait, dans le cas de l'Accord de Paris, si nous voulons que cet accord soit pleinement respecté, nous avons besoin non seulement de l'action des gouvernements mais aussi de l'action de l'ensemble de la société. Je crois que le succès de la mise en œuvre de l'Accord de Paris dépend vraiment de tous ces acteurs.

Centre d'actualités de l'ONU : Quel sera le principal moteur motivant les pays à faire davantage pour réduire les émissions et renforcer la résilience?

Patricia Espinosa : En fait, le changement climatique concerne vraiment le bien-être des personnes. Il ne s'agit pas d'un concept vague ou d'un problème vague qui ne fait pas partie de notre vie quotidienne. Il affecte réellement notre vie de tous les jours et cela est le fait fondamental que tout le monde devrait garder à l'esprit tout en travaillant à une société à faible émission de carbone. Si nous pensons aux personnes dont la santé est affectée par les effets du changement climatique - par exemple, la qualité de l'air que nous respirons et combien les enfants et les personnes âgées souffrent de cela; si l'on regarde les gens qui vivent dans la pauvreté, qui sont soudainement victimes d'inondations et perdent non seulement le peu de biens qu'ils ont, mais aussi des membres de leurs familles; si l'on regarde les catastrophes qui détruisent les infrastructures, laissant des communautés complètement isolées dans différentes parties du monde - nous parlons de la vie des gens. Donc, avoir cela à l'esprit permet d'encourager une action plus ambitieuse et urgente par tout le monde.

Centre d'actualités de l'ONU : Pensez-vous qu'il est possible de voir l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris cette année?

Patricia Espinosa : Il y a à ce jour 22 ratifications. C'est une très bonne nouvelle, très encourageante. Il y a cette réunion spéciale à l'invitation du Secrétaire général, le 21 septembre, afin de promouvoir une ratification rapide. Je suis très optimiste. Je pense que cela enverra un message très fort sur la volonté de respecter l'engagement pris par chaque pays à Paris.

Centre d'actualités de l'ONU : Et maintenant qu'un accord a été atteint, qu'elle sera l'objectif de la CCNUCC?

Patricia Espinosa : Bien sûr, nous devons travailler dans différents domaines. Tout d'abord, nous devons continuer à soutenir les gouvernements dans leur processus intergouvernemental, dans leurs négociations. L'Accord de Paris fournit un cadre très complet mais cela nécessite de développer beaucoup d'outils. Par exemple, s'agissant des règles de transparence,



des outils de mesure, ce sont des questions qui ne sont pas faciles à résoudre. Ce sera donc une partie importante de notre travail. Bien sûr, la Convention nous a donné pour mandat de soutenir la Conférence des parties qui se déroule chaque année, mais à part cela, parce que le plein respect de la Convention est vraiment nécessaire, nous aurons besoin de nous concentrer sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et sa traduction dans les programmes nationaux sur le changement climatique dans chaque pays. Nous aurons besoin de tendre la main à tous les acteurs - aux gouvernements, aux sociétés civiles, aux entreprises - et de les mobiliser pour qu'ils apportent leur aide à la lutte contre le changement climatique.

Centre d'actualités de l'ONU : De nombreux domaines d'action qui sont essentiels pour lutter contre le changement climatique font également partie des objectifs de développement durable. Comment les deux domaines seront-ils intégrés?

Patricia Espinosa : C'est un aspect très important pour l'avenir non seulement pour la CCNUCC, mais pour l'ensemble du système des Nations Unies et l'ensemble de nos sociétés. Il n'y a qu'un seul processus de développement dans chaque pays. Nous avons besoin de générer des cadres juridiques, des cadres institutionnels, des politiques qui sont nécessaires pour permettre aux pays de s'engager dans les processus de transformation structurelle qui sont nécessaires. C'est un aspect qui utilisera beaucoup de ressources de la CCNUCC et sur lequel je vais me consacrer.

Centre d'actualités de l'ONU : Vous avez présidé la COP 16 à Cancun, au Mexique. Voyez-vous un changement dans la façon dont les pays abordent le changement climatique depuis cette réunion à Cancun?

Patricia Espinosa : Absolument. Nous sommes dans un environnement complètement différent. La Conférence de Cancun a suivi la Conférence de Copenhague où, malheureusement, nous n'avons pas été en mesure d'arriver à un consensus, ce qui a découragé bon nombre des participants dans le processus de négociations. Ce fut un moment très critique. Nous avons besoin de rétablir la confiance dans les parties et nous avons besoin de rétablir la confiance dans le processus et nous avons réussi à le faire. Aujourd'hui, il n'y a pas seulement de la confiance, il y a un énorme enthousiasme pour participer à ce programme et faire partie de ce processus de transformation. Je suis donc très heureuse d'être à ce poste à la CCNUCC à ce moment crucial.

Centre d'actualités de l'ONU : L'Accord de Paris a été signé par la quasi-totalité des pays, ce qui est une grande réussite. Que doit-il se passer maintenant et quel est l'objectif principal de la Conférence de septembre?

Patricia Espinosa : C'est maintenant le moment de la ratification et de la mise en œuvre, il est temps d'agir ensemble, il est temps d'éviter les conséquences désastreuses du changement climatique.

Centre d'actualités de l'ONU : Enfin, pour terminer sur une note plus personnelle. Pourquoi avez-vous accepté ce poste?

Patricia Espinosa : En tant que fonctionnaire, notamment quand j'étais Ministre des affaires étrangères de mon pays, j'ai eu l'occasion de voyager beaucoup et d'être proche de la réalité et des défis auxquels de nombreux pays sont confrontés, en particulier, dans ce cas la région d'Amérique latine et des Caraïbes. J'étais responsable, par exemple, de la coordination de l'aide que nous offrions aux pays de la région frappés par une inondation, la sécheresse et la faim. J'ai pu voir très clairement les souffrances que cela provoque, des souffrances qui ne devraient pas se produire. J'ai travaillé toute ma vie, plus de 35 ans, en tant que fonctionnaire et j'ai essayé de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de notre peuple au Mexique, mais pas seulement pour le peuple du Mexique, dans le cadre de ma carrière dans les affaires multilatérales. Ainsi, la possibilité de devenir la Secrétaire exécutive de la CCNUCC regroupe un grand nombre de ces questions pour lesquelles j'ai travaillé toute ma vie.